

Enseignements :

UE Droit privé général
UE Droit de l'immobilier
UE Régimes matrimoniaux
UE Transmission de patrimoine
UE Droit du crédit et des affaires
UE Pratique professionnelle

UE projet tuteuré
UE alternance

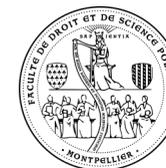
La Licence professionnelle
Métiers du Notariat
est ouverte
à l'apprentissage.



Rythme d'alternance : La semaine type de l'étudiant se répartit entre son travail en Etude notariale, sur 3 jours, et le reste de la semaine à l'Université, de septembre à juin.



Université de Montpellier
Faculté de Droit
et de Science politique



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NOTARIAT

Responsable

Mme Anouk Bories, anouk.bories@umontpellier.fr

Débouchés et poursuite d'études

Métiers visés

Les titulaires de la licence professionnelle "Métiers du notariat" auront accès à des postes de collaborateur rédacteur au sein d'un office notarial. Ils participeront à la rédaction d'actes courants ou à l'exécution d'opérations juridiques simples, sous le contrôle du notaire ou d'un collaborateur expérimenté.

Poursuite d'études

Les diplômés de la Licence professionnelle métiers du notariat auront la possibilité de parfaire leur formation, aux fins d'accéder à des postes à plus haute responsabilité, en préparant le Diplôme des Métiers du Notariat (DMN). Ils auront également la possibilité de candidater à des Masters dans une Faculté de Droit.

Candidater à la Licence professionnelle Métiers du Notariat

Vous devrez déposer votre dossier et l'ensemble des pièces demandées, dans les délais impartis, sur la plateforme dédiée.

La procédure est intégralement dématérialisée.

Conditions d'admission

L'admission est prononcée après examen du dossier de candidature et entretien de sélection par la responsable du parcours.

Présentation

La LICENCE PROFESSIONNELLE Métiers du Notariat est une formation professionnalisante, destinée à l'insertion professionnelle dans les métiers du notariat. Elle conduit à la délivrance d'un diplôme de niveau II.

La formation est conçue et organisée dans le cadre d'un partenariat avec la profession de notaire, au niveau local avec le Conseil Régional des Notaires de la Cour d'appel de Montpellier et l'antenne montpelliéraine de l'Institut National des Formations Notariales.

Si les Enseignements théoriques sont dispensés par des universitaires, la pratique est assurée par des notaires. Ce partenariat permet d'offrir aux étudiants un diplôme complet, rigoureux et au plus près des exigences professionnelles.

Public concerné

La licence professionnelle est ouverte aux titulaires des diplômes suivants :

BTS notariat
L2 de Droit
DUT Carrières juridiques

Objectifs

Devenir collaborateur de notaire

Acquérir une formation juridique complémentaire, autour des thèmes fondamentaux de la pratique notariale (droit de la famille, droit de l'immobilier, droit des affaires), destinée à l'exercice des fonctions de collaborateur des offices de notaire, classée au niveau T1 de la convention collective du notariat.

LABORATOIRE DE DROIT
PRIVÉ

Université de Montpellier

Licence professionnelle métiers du notariat
Laboratoire de droit privé
Faculté de Droit et de Science politique
14 rue Cardinal de Cabrières
34060 Montpellier
sophie.vernay-delcourt@umontpellier.fr